CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



De SAINT-NAZAIRE LES EYMES



Jeudi 16 mai 2024 – 12h / 13h30

Compte-rendu

Présents:

Alizée HEQUET, Mahdi TERFASSI, Gabriel BOUAFOURA, Arthur DIMIER, Camille LAMURE, Giulia GENTHON, Péma VACCARI, Alice LEGER-VILLA, Lilian MOREAU, Théo DUCLAUX, Tifenn FLOCARD, Léo ALVES PEREIRA; Romy VERDANT, Noah JEAN.

Et;

Michèle FLAMAND, Maire de la commune ; Denis BERNE, adjoint CMA aux affaires sociales et à l'énergie ; Eric CHARPENTIER, adjoint CMA délégué aux affaires scolaires ; Martina STUMPF, adjointe CMA à l'environnement ; Elodie BOUZON, conseillère municipale ; Cloé COURBON, responsable du service Enfance-Jeunesse.

Absent(e) excusé(e) :

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1- Vote du CR d'avril 2024

Le compte rendu est adopté par 14 pour ; 0 abstention, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2- Michèle FLAMAND

Madame le Maire remercie les enfants élus présents lors de la cérémonie du 8 mai dernier.

Madame le Maire invite les enfants du CME à venir assister au dépouillement des élections européennes le dimanche 9 juin à 18h.

3- Atelier lecture

Les 10 enfants inscrits ne se sont pas encore réunis.

Alice LEGER-VILLA a choisi l'ouvrage « l'Aigle et le feu » et s'est entraînée chez elle.

Tifenn FLOCARD a choisi « le club des cinq » et s'est entraînée chez elle.

Alizée HECQUET a choisi « Kidnapping à la confiture » et s'est entraînée chez elle.

Camille LAMURE a choisi « le journal de Gurty » et s'est entraînée chez elle.

Lilian Moreau ne s'est pas encore entrainé à lire et n'a pas choisi de livre.

Le 20 juin 2024 Page **1** sur **3**

Pour la communication, nous allons diffuser l'information via :

- Les parents d'élèves,
- La responsable du service Enfance-Jeunesse
- Les classes (CM2 : VACCARI Pema ; CM1 : DIMIER Arthur ; CE2/CM1 : DUCLAUX Théo ; CE1/CE2 1 : MOREAU Lilian ; CE1/CE2 2 : JEAN Noah)
- Les panneaux d'affiche lumineux de la commune.

Tifenn FLOCARD, qui avait été missionnée pour rencontrer Madame ROUSSET, a obtenu son accord pour l'utilisation de la BCD durant les récréations.

Alizée HECQUET qui avait été missionnée pour rencontrer Héléna, a obtenu son accord pour l'utilisation de la bibliothèque le mercredi 12 juin de 9h à 11h.

Alizée HECQUET est missionnée, sur les temps de récréation, de regrouper tous les enfants inscrits pour l'atelier lecture.

4- Echange sur la question suivante : « En quoi la fonction d'élu au conseil municipal des enfants vous engage-t-elle ? »

Lilian MOREAU: « A mener à bien les projets et à représenter l'ensemble des enfants ».

Camille LAMURE et Romy VERDANT : « nous engage à participer à la vie de la commune en proposant et en réalisant des projets d'intérêt général. On doit donc communiquer avec les autres pour trouver des idées qui serviront aux habitants en respectant les lois, les budgets, les avantages, et les inconvénients ».

Alizée HECQUET : « nous engage à bien représenter tous nos camardes ».

Eric CHARPENTIER demande si les enfants élus ont réussi à représenter l'ensemble des camardes ou s'ils se sont représentés eux-mêmes ?

Noah JEAN : « Je pense que nous avons surtout pensé à nous et pas à nos camardes lors du choix du film du ciné jeunes ».

Eric CHAPRENTIER rappel la difficulté de prendre en compte tous les avis et souligne que cette année, les films choisis ont été adaptés à tous les âges.

Tifenn FLOCARD : « nous devons améliorer la commune en essayant de trouver des projets qui plaisent à tout le monde, s'écouter parler, et que tout le monde puisse donner son avis ». « Quand quelqu'un parle, il faut l'écouter et pas tout de suite lui dire non ».

Eric CHARPENTIER précise que par moments cette année, plusieurs enfants ont parlé entre eux et n'ont pas permis à tous de s'exprimer en étant écouté et entendu.

Alice LEGER-VILLA: « nous engage à faire ce que l'on dit et à respecter les délais décidés ».

Guilia GENTHON: « nous engage à s'écouter entre nous, sans parler à côté ».

Péma VACCARI: « nous engage à respecter lorsque l'on s'inscrit pour faire quelque chose ».

Eric CHARPENTIER précise qu'être enfants élus, c'est également s'engager à participer aux cérémonies, animations et festivités de la commune.

Le 20 juin 2024 Page **2** sur **3**

Léo ALVES PERREIRA : « nous engage à donner des idées, à nous écouter entre nous et à faire des choses pour la commune ».

Arthur DIMIER: « nous engage à bien s'écouter ».

Gabriel BOUAFOURA : « j'ai plus de responsabilité, je m'engage dans plus de choses qu'avant ».

Théo DUCLAUX : « Au départ j'étais timide et maintenant je prends la parole avec plus d'assurance et j'essaye de plus tenir mes engagements ».

Noah JEAN: « A faire vivre la commune, à rencontrer des personnes ».

Madhi TERFASSI : « quand on s'engage au CME, on doit s'engager à participer aux instances et aux animations proposées ».

Eric CHARPENTIER demande aux enfants ceux qui sont en CM2:

- Madhi TERFASSI,
- Guilia GENTHON,
- Tifenn FLOCARD,
- Péma VACCARI

Eric CHAPRENTIER demande aux enfants ceux qui sont à leur 2nd année de mandat :

- Romy VERDANT
- Léo ALVES PEREIRA
- Arthur DIMIER
- Alizée HECQUET

Il y aura donc des élections pour 5 filles et 3 garçons pour l'année 2024/2025.

Les enfants qui sont à leur 2nd année de mandat peuvent se représenter s'ils le souhaitent.

La séance se termine à 13h20.

Le 20 juin 2024 Page **3** sur **3**